



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

Présents : Mmes V. Bějottes – C. Deckmyn - M. Desdoits - M. Jouvençon
S. Le Marchand – N. Pouplard -
MM C. Allot - B. Cadiot – F. Carlier - M. Lemonnier - P. Vandezande –
G. Vigier

Pouvoirs : Mme S. Beaudoux à Mme M. Desdoits
M. L. Hugault à M. B. Cadiot
M. J.P. Valon à M. G. Vigier

Absent excusé :

Secrétaire de séance : M. G. Vigier

Début de séance : 20h 10

TABLE DES MATIERES

1	Rappel de l'ordre du jour.....	3
2	Nomination d'un secrétaire de séance	4
3	Validation du PV du Conseil du 12 mars 2026.....	4
4	Validation du PV du Conseil du 20 mars 2026.....	4
5	Délibération relative à la validation de la liste des personnes proposées pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	4
6	Délibération relative au vote du compte financier unique 2025 corrigé	5
7	Délibération relative à l'affectation des résultats 2025.....	5
8	Délibération relative à la décision modificative n° 1	6
9	Délibération relative à la désignation des représentants au CNAS	7
10	Délibération relative à la désignation du référent déontologue	7
11	Délibération relative à la participation financière du restaurant éphémère pour la location de la salle des fêtes.....	7



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

12 Délibération relative à la modification de la convention de vente d'espace publicitaire dans le journal municipal.....	8
13 Délibération relative à la participation financière de la commune au transport scolaire (Imagin'R).....	8
14 Délibération relative à la modification du contrat de location de la SDF (retrait de la possibilité de louer la mezzanine).....	8
15 Délibération relative à la validation du devis à retenir pour l'accès PMR de la mairie pour une subvention DETR.....	9
16 Délibération relative à la validation du devis à retenir pour les travaux sur la zone réservée aux containers du verre et des vêtements face à l'école	9
17 Délibération relative à la validation des devis à retenir pour travaux de mise en sécurité des enfants à proximité de la cour d'école	9
18 Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la création de places de stationnement chemin des Châtaigniers dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police).....	9
19 Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la création de places de stationnement place des Bonnes Joies dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police).....	10
20 Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la pose de figurines école pour sécurité et signalisation aux abords de l'école dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police)	10
21 Informations du maire- Questions diverses	10
22 Prochains conseils	11



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

1 Rappel de l'ordre du jour

- Nomination d'un secrétaire de séance.
- Validation du PV du Conseil du 12 mars 2026
- Validation du PV du Conseil du 20 mars 2026
- Délibération relative à la validation de la liste des personnes proposées pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Délibération relative au vote du Compte Financier Unique 2025 corrigé (CFU)
- Délibération relative à l'affectation des résultats 2025
- Délibération relative à la décision modificative n° 1
- Délibération relative à la désignation des représentants au CNAS
- Délibération relative à la désignation du référent déontologue
- Délibération relative à la participation financière du restaurant éphémère pour la location de la salle des fêtes
- Délibération relative à la modification de la convention de vente d'espace publicitaire dans le journal municipal
- Délibération relative à la participation financière de la commune au transport scolaire (imagin'R)
- Délibération relative à la modification du contrat de location de la salle des fêtes (retrait de la possibilité de louer la mezzanine)
- Délibération relative à la validation du devis à retenir pour l'accès PMR de la mairie
- Délibération relative à la validation du devis à retenir pour les travaux sur la zone réservée aux containers du verre et des vêtements face à l'école
- Délibération relative à la validation des devis à retenir pour travaux de mise en sécurité des enfants à proximité de la cour d'école
- Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la création de places de stationnement chemin des Châtaigniers dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police)
- Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la création de places de stationnement place se Bonnes Joies dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police)
- Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la pose de figurines école pour sécurité et signalisation aux abords de l'école dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police)
- Informations du maire



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

- Point d'avancement sur le PCS
- Point d'avancement sur la réorganisation des plannings des agents
- Point sur le PEDT
- Point sur les volontaires inscrits à ce jour pour la commission électorale
- Fixation des dates des prochains conseils.

2 Nomination d'un secrétaire de séance

Gilles Vigier est nommé secrétaire de séance.

3 Validation du PV du Conseil du 12 mars 2026

Adoption du PV du CM du 12 mars 2026

- Pour (présents lors du CM du 12/03) : 7
- Ne participent pas aux votes (absents ou représentés lors du Conseil Municipal du 12/03) : 8

4 Validation du PV du Conseil du 20 mars 2026

Adoption du PV du CM du 20 mars 2026

- Pour (présents lors du CM du 20/03) : 14
- Ne participe pas aux votes (représenté lors du Conseil Municipal du 20/03) : 1

5 Délibération relative à la validation de la liste des personnes proposées pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Mr le Maire rappelle les objectifs de cette commission, ainsi que les modes de désignation des membres.

Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal.

Cette commission doit notamment donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Cette désignation est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (soit 24), proposée sur délibération du conseil municipal.

Mr le Maire rappelle qu'une publicité pour recherche de volontaires a été faite sur ILLIWAP, et par consultation directe de personnes répondant aux critères. Ceci a permis d'établir une liste de noms, qu'il propose (liste transmise aux conseillers avant le conseil).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la liste proposée par M. le Maire.

6 Délibération relative au vote du compte financier unique 2025 corrigé

Mr le Maire laisse la parole à G. Vigier pour présenter les différentes délibérations relatives au budget.

La première délibération concerne le CFU (Compte Financier Unique), présentant les résultats de l'année 2025.

Il est rappelé que lors du conseil du 12 mars, le budget primitif 2026 a été voté en intégrant des résultats provisoires du CFU. Il convenait donc de mettre à jour ces données en fonction des résultats du CFU définitif.

Cependant celui-ci n'a pas pu être formalisé (difficultés informatiques) et le vote est donc reporté à un prochain conseil (vote devant intervenir avant le 30/06, pas d'évolutions significatives attendues par rapport au CFU provisoire).

7 Délibération relative à l'affectation des résultats 2025

Le CFU définitif n'étant pas disponible, il n'est pas possible de voter l'affectation des résultats, en résultant (l'affectation des résultats basée sur le CFU provisoire avait été votée lors du conseil municipal du 12 mars).

En conséquence, le vote de cette délibération est reporté à un prochain conseil (en même temps que l'approbation du CFU).



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

8 Délibération relative à la décision modificative n° 1

Mr le Maire rappelle que le budget primitif a été établi avant les élections municipales, et donc en ne prenant en compte que très peu d'investissements, les nouveaux investissements étant de la responsabilité du nouveau conseil.

Une liste d'investissements a été établie, basée sur les besoins identifiés par les différentes commissions (travaux principalement). Il est rappelé que cette liste est une prévision, mais que la réalisation effective des travaux fera l'objet de demandes de subvention ou d'accord complémentaire du conseil municipal :

- Audit énergétique école et SDF
- Diagnostic amiante pour SDF
- Aménagement palier accès local technique SDF
- Audit énergétique SDF
- Diagnostic amiante école
- Travaux église
- Travaux électricité (suite à visite commission sécurité)
- Chauffe-eau appartement
- Chauffe-eau stade
- Aménagement PMR accès mairie
- Signalisation zone école (traversée enfants)
- Stationnement Bonne Joies et chemin des Chataigniers
- Aménagement parc (sécurisation au niveau école)
- Matériel divers
- Dalle (aménagement zone conteneurs en face de l'école)

En conséquence la DM proposée est la suivante :

		Dépenses	Montant initial	Modifications	Total
Investissement	20	Immobilisations incorporelles	11895	10000	21895
	2051	<i>Concessions et droits similaires</i>	2535	0	2535
	203	<i>Frais d'étude, de recherche et de développement et frais d'insertion</i>	9360	10000	19360
	21	Immobilisations corporelles	81600	70000	151600
	2131	<i>Bâtiments publics</i>	64000	-3000	61000
	2135	<i>Installations générales</i>	2200	39000	41200
	2151	<i>Réseaux de voirie</i>	11700	20600	32300
	2152	<i>Installations de voirie</i>	2100	2900	5000
	2157	<i>Matériel et outillage technique</i>	1600	6500	8100
	2181	<i>Installations générales,</i>	0	4000	4000

Cette modification implique une réduction de l'excédent d'investissement prévisionnel de 80000 € (montant initial de 471054,10 € réduit à 391054,10 €)



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité la DM n°1 proposée.

9 Délibération relative à la désignation des représentants au CNAS

Mr le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire deux représentants pour le CNAS (Comité National d'Action Sociale), un pour les élus et un pour les agents. Il propose Mme Mélanie Desdoits pour les élus, et Mme Aurélie Moncomble pour les agents (cette dernière proposition a reçu l'aval de tous les agents).

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, cette proposition.

10 Délibération relative à la désignation du référent déontologue

Mr le Maire indique que le conseil municipal doit élire un référent déontologue, qui est chargé d'aider les agents publics à respecter les principes déontologiques comme la neutralité et l'impartialité, tout en assurant la prévention des conflits d'intérêts et en garantissant la confidentialité des échanges.

Pour ce faire, une liste de personnes a été proposée par l'AMF (Association des Maires de France). En parallèle un nom est aussi proposé par GPSEO, dont le vote sur ce sujet est prévu le 07/05. A cette occasion davantage d'informations devraient être fournies.

Il est retenu d'attendre ce vote, et de repousser la désignation à un conseil municipal futur.

11 Délibération relative à la participation financière du restaurant éphémère pour la location de la salle des fêtes

Dans le cadre du restaurant éphémère, le restaurateur a demandé de réduire le montant de la location de la salle des fêtes, certaines communes mettant à disposition gratuitement des salles. Mr le Maire propose de revoir à la baisse les tarifs de location, à savoir 80€ pour deux repas organisés et 100€ pour trois repas.

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, cette proposition.



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

12 Délibération relative à la modification de la convention de vente d'espace publicitaire dans le journal municipal

Mr le Maire propose de revoir le tarif de vente d'espace publicitaire dans le journal municipal, sachant que la fréquence de parution est réduite à un journal par an. D'autre part il propose un tarif préférentiel pour les entités lainvilloises. Les montants proposés, par année, sont les suivants :

Taille de l'annonce	Entreprises Lainvilloises	Entreprises extérieures
1/8 ^{ème} de page	25€	50€
¼ de page	50€	100€
½ page	100€	200€
1 page	200€	400€

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, cette proposition.

13 Délibération relative à la participation financière de la commune au transport scolaire (Imagin'R)

Suite à l'augmentation de la carte pour les transports scolaires (Imagin'R), Mr le Maire propose de porter le montant de la participation financière de la commune à 60€, ce qui permettrait de compenser la moitié de cette augmentation. Pour rappel, la participation s'applique aux élèves mineurs à la rentrée scolaire, et le montant était précédemment de 55€, dont 4€ de frais de dossier.

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, cette proposition.

14 Délibération relative à la modification du contrat de location de la SDF (retrait de la possibilité de louer la mezzanine)

Mr le Maire propose de modifier le contrat de location actuel de la salle des fêtes en supprimant la possibilité de louer la mezzanine, tout en conservant le montant actuel de location.

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, cette proposition.



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

15 Délibération relative à la validation du devis à retenir pour l'accès PMR de la mairie pour une subvention DETR

Mr le Maire fait part de la possibilité de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), d'un montant maximal de 80% du HT, pour la réalisation d'un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) à la mairie, sachant que la demande doit être faite avant le 18 mai. Actuellement un premier devis d'un montant HT de 28760€ HT a été obtenu.

Cependant de nouveaux devis sont attendus, et il est donc proposé de reporter cette décision au prochain conseil municipal, à organiser très rapidement.

16 Délibération relative à la validation du devis à retenir pour les travaux sur la zone réservée aux containers du verre et des vêtements face à l'école

Cette délibération est reportée à un conseil municipal ultérieur. Elle prendra en compte le bilan de réorganisation de cette zone.

17 Délibération relative à la validation des devis à retenir pour travaux de mise en sécurité des enfants à proximité de la cour d'école

Mr le Maire rappelle le contenu de ces travaux. Il s'agit d'améliorer la sécurité des enfants à proximité de l'entrée de l'école : création d'un mur de soutènement, comblement du terrain, mise en place d'une clôture. Ces travaux sont pris en compte dans la DM n°1.

Ils peuvent faire l'objet d'une demande DETR, et seront traités au prochain conseil municipal.

18 Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la création de places de stationnement chemin des Châtaigniers dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police)

Mr le Maire propose de solliciter une subvention départementale, résultant du produit des amendes, pour la réalisation de 3 places de parking chemin des Châtaigniers. Le montant maximum des travaux est de 5824,80€ TTC, et le montant de la subvention de 80% du HT, soit 3883,20€. Les travaux ne pourront commencer qu'après la réponse à cette demande.

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, cette proposition, et charge Mr le Maire de faire toutes les démarches associées.



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

19 Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la création de places de stationnement place des Bonnes Joies dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police)

Mr le Maire propose de solliciter une subvention départementale, résultant du produit des amendes, pour la réalisation de 4 places de parking place des Bonnes Joies. Le montant maximum des travaux est de 5672,40€ TTC, et le montant de la subvention de 80% du HT, soit 3781,60€. Les travaux ne pourront commencer qu'après la réponse à cette demande.

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, cette proposition, et charge Mr le Maire de faire toutes les démarches associées.

20 Délibération relative à la validation du devis à retenir concernant la pose de figurines école pour sécurité et signalisation aux abords de l'école dans le cadre de la subvention départementale (produits des amendes de police)

Mr le Maire propose de solliciter une subvention départementale, résultant du produit des amendes, pour la pose de dispositifs (figurines, crayons) permettant de sécuriser la traversée de la CD205 en face de l'école. Le montant maximum des travaux est de 4580,80€ TTC, et le montant de la subvention de 80% du HT, soit 3817,33€. Les travaux ne pourront commencer qu'après la réponse à cette demande.

Le Conseil Municipal (membres présents ou représentés) après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, cette proposition, et charge Mr le Maire de faire toutes les démarches associées.

21 Informations du maire- Questions diverses

21.1 Point d'avancement sur le PCS

Pour rappel, le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est un outil élaboré sous l'autorité du maire qui permet de planifier et d'organiser les actions de la commune en cas d'événement majeur de sécurité civile (inondation, cyclone, séisme, incendie, etc.).

Le PCS de Lainville doit être finalisé. Pour ce faire un groupe de travail est créé. Sont retenus pour faire partie de ce groupe : M. Desdoits, V. Bejottes, S. Le Marchand, F. Carlier, C. Deckmyn.

21.2 Point d'avancement sur la réorganisation des plannings des agents



Procès-verbal du Conseil Municipal du 06/05/2026

Une évolution du planning des agents techniques est en cours d'examen par la commission administrative et personnel. L'objectif est d'élargir la plage couverte en mettant en place des horaires décalés pour chaque agent.

La proposition sera soumise au CST (Comité Social Territorial) le 25 mai pour avis, avant discussion et vote, par le conseil municipal.

21.3 Point sur le PEDT

Pour rappel, le PEDT (Projet Éducatif Territorial) est un dispositif mis en place en France visant à organiser l'ensemble des temps de vie de l'enfant. Il permet notamment de mieux coordonner les activités proposées aux enfants, de favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement, ainsi que de garantir une continuité éducative.

Le projet éducatif de Lainville-en-Vexin organise l'accueil périscolaire des enfants en lien avec l'école. Il décrit le public accueilli, les partenaires ainsi que le fonctionnement local dans le cadre des rythmes scolaires.

Le PEDT a été renouvelé en août 2025 pour une durée de trois ans. La synthèse validée pour la période de septembre 2025 à août 2028 a bien été reçue. Le bilan de la période précédente, de septembre 2022 à août 2025, est finalisé et sera prochainement transmis au service compétent.

21.4 Point sur les volontaires inscrits à ce jour pour la commission électorale

Mr le Maire fait un bilan sur les volontaires pour la commission électorale. Pour rappel cette commission, qui est élue pour la durée du mandat, est chargée de vérifier la régularité des inscriptions et radiations intervenues depuis la dernière réunion et de se prononcer sur les recours des électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire. J.P Valon sera le représentant pour les élus. Pour les électeurs il y a actuellement trois volontaires pour deux postes. Le choix sera fait par tirage au sort.

22 Prochains conseils

La date du prochain conseil municipal est fixée : 12 mai 2026, à 19 h.

Conseil suivant : 18 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 21h40, et laisse la parole au public.

Des questions pratiques sont soulevées, concernant le tournoi de football du 10 mai, et les réponses sont apportées.